

Notre métier n'est pas d'enterrer, mais d'accompagner les vivants

Début mars, la FNF a fait escale dans la capitale de l'Indre-et-Loire. L'occasion de rappeler les missions de la Fédération et d'échanger avec l'ancien secrétaire d'État Jean-Pierre Sueur, dont les différentes lois ont réformé toute la profession.



De gauche à droite : Pascal Caton, Jean-Pierre Sueur et Elisabeth Charrier.

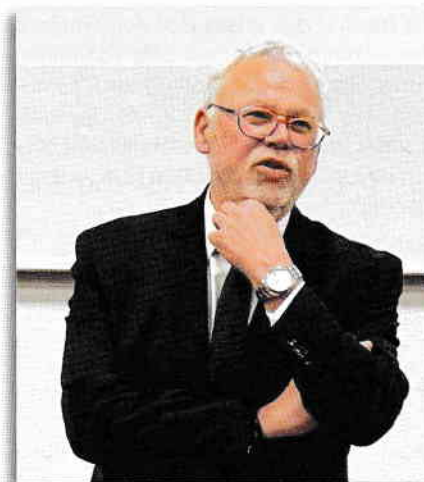


Comment concilier la multiplication des lieux de recueillement de plus en plus végétalisés avec les travaux funéraires nécessitant d'utiliser des véhicules ?

J eudi 5 mars, la Fédération Nationale du Funéraire (FNF) faisait étape à Tours dans le cadre de son tour de France des régions. L'occasion de faire le point sur la structure créée en 1937 et qui, à ce jour, compte quelque 450 entreprises adhérentes, dont 360 sous convention collective des pompes funèbres, lesquelles sont majoritairement composées d'au moins 11 salariés (81 %). À ce titre, la FNF peut se targuer d'être la "première organisation patronale du secteur" incarnée par son nouveau président, Pascal Caton, élu en juin 2025.

À ses côtés, la déléguée générale Elisabeth Charrier a animé la soirée face à une trentaine de professionnels venus écouter, notamment, Jean-Pierre Sueur, dont le parcours politique l'a conduit, comme maire (d'Orléans), député puis sénateur (Loiret) à devenir un acteur essentiel du funéraire, notamment en qualité de secrétaire d'État aux collectivités locales. On lui doit, notamment, la fameuse loi Sueur sur la fin des monopoles des communes en matière funéraire en 1993.

Un texte qui a propulsé tout le secteur dans l'économie de marché et qu'il a



Pascal Caton.

Nous sommes des acteurs économiques spécialisés dans le deuil, nous sommes utiles.

fallu toutefois réguler par une seconde loi de simplification adoptée en 2004 instaurant l'encadrement des contrats obsèques. "J'ai toujours soutenu la transparence, a-t-il rappelé. Quand les familles se présentent, il faut qu'on dise les choses vraiment, il faut aussi les protéger. Quand vous perdez l'être le plus cher de votre vie, personne ne va lire quarante pages de devis si vous devez prendre une décision en 24 heures". Une exigence de clarté qui permet de garantir un accueil plus humain. "Notre métier n'est pas d'enterrer, mais d'accompagner les vivants", abonde Pascal Caton.

L'assistance.



Un métier qui, auprès du grand public, souffre encore d'un déficit d'image que la FNF tente de promouvoir. "Il ne faut pas avoir honte d'exercer dans cette profession, on n'a pas à se cacher et rester dans l'ombre, confie le nouveau président. Nous sommes des acteurs économiques spécialisés dans le deuil, nous sommes utiles". Reste à faire comprendre cette considération aux pouvoirs publics qui ne prêtent pas toujours une oreille très attentive au fonctionnement du secteur.

Les renouvellements d'habilitation, qui tardent, mettent en péril certaines entreprises, ou encore l'accessibilité de certains cimetières, souvent au bon vouloir d'un maire. Comment concilier la multiplication des lieux de recueillement de plus en plus végétalisés avec les travaux funéraires nécessitant d'utiliser des véhicules ? La question peut sembler anecdotique, elle est pourtant sujette à quelques crispations rencontrées par plusieurs intervenants. Car si la plupart du temps, tout se passe sans animosité, il arrive que des élus locaux fassent parfois preuve de radicalité, menaçant certains

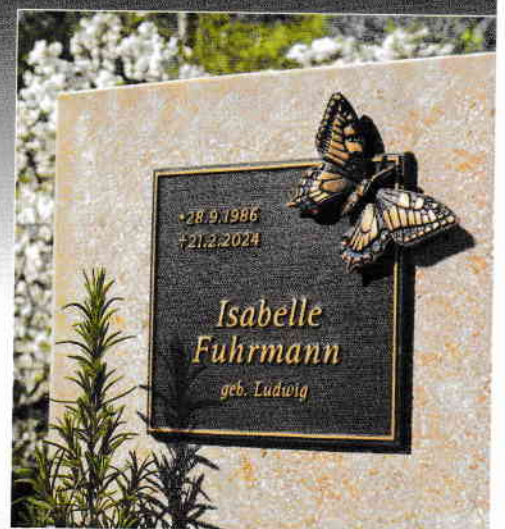
opérateurs d'interdire l'accès à un site après avoir constaté d'inévitables traces de passage.

Et pourtant, ce sont ces mêmes élus locaux, maires dans la plupart des cas, qui restent les premiers interlocuteurs des professionnels. C'est aussi cela le rôle de la FNF : assurer une représentation de tous les acteurs auprès des pouvoirs publics. Tous ces sujets, et bien d'autres encore, seront en tout cas abordés lors du premier "Forum du funéraire" organisé par la FNF et le SAF le jeudi 1^{er} octobre prochain à la Maison de la Mutualité, à Paris.

Charles Guyard

... premier "Forum du funéraire" organisé par la FNF et le SAF le jeudi 1^{er} octobre prochain à la Maison de la Mutualité, à Paris.

Art Sacré | Conception créative d'écriture



En Bronze d'art, en alu ou inox, l'écriture apporte du relief à l'hommage pour l'éternité.



ART SACRÉ
STRASSACKER